

GYMNASTIQUE FEMININE

DATES : 1^{er} et 2 Juin 2024

LIEU : L'ISLE ADAM (95)

CHAMPIONNAT REGIONAL POUSSINS

Clôture des engagements : 9 Mai 2024

- 1** – Le Championnat Régional est ouvert à tous les Poussins (filles et garçons).
Il est interdit de faire concourir des enfants n'ayant pas 7 ans dans l'année civile en cours.
- 2** – Pour participer au Championnat Régional, il faut **impérativement** avoir concouru au Championnat Départemental.
- 3** – La répartition des équipes et des juges sur le samedi et le dimanche sera faite en fonction du nombre d'inscrits par catégorie et sera décidée lors de la réunion de préparation de la commission technique.
- 4** – Ce Championnat se divise en 4 catégories. Chaque association peut présenter autant d'équipes qu'elle le désire. **Mais l'inscription de 2 équipes en catégorie FANION n'est pas autorisée.**
► **Catégorie DRAPEAU** : équipe de 10 à 14 gymnastes, les 10 meilleures notes seront prises en compte quel que soit le degré pour le classement.

Catégorie DRAPEAU 1 Maximum autorisé par agrès (pas de 1^{er} degré)

1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	4 ^{ème} degré	5 ^{ème} degré
0				14

Catégorie DRAPEAU 2 Maximum autorisé par agrès (pas de 1^{er} ou de 5^{ème} degré)

1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	4 ^{ème} degré	5 ^{ème} degré
0			14	0

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE F.S.C.F.

38 rue Roger Salengro - 94270 LE KREMLIN BICETRE - ☎ 09.81.94.35.37 Mail lif@fscf-cridf.com

GYMNASTIQUE FEMININE

CHAMPIONNAT REGIONAL POUSSINS

► **Catégorie FANION** : équipe de 6 à 9 gymnastes, les 6 meilleures notes seront prises en compte quel que soit le degré pour le classement.

Catégorie FANION 1 Maximum autorisé par agrès (pas de 1^{er} degré)

1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	4 ^{ème} degré	5 ^{ème} degré
0				9

Catégorie FANION 2 Maximum autorisé par agrès (pas de 1^{er} degré)

1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	4 ^{ème} degré	5 ^{ème} degré
0				2

5 – Il ne sera toléré aucune gymnaste hors concours dans toutes les catégories.

6 – Les épreuves sont au nombre de 5 et sont celles du Programme Fédéral à savoir : Table de Saut, Barres Asymétriques, Poutre, Sol et Formation Physique.

7 – Temps d'échauffement

Le temps d'échauffement à chaque agrès sera de 5 mn pour les équipes en catégorie Drapeau et de 3 mn pour les équipes en catégorie Fanion.

8 – 4 entraîneurs maximum par équipe seront autorisés sur le terrain.

9 – Droit d'inscription : 40€ par équipe

10 – BLESSURES

Voir Art 5 des Généralités

GYMNASTIQUE FEMININE

CHAMPIONNAT REGIONAL POUSSINS

11 – JUGES

Lors de l'inscription, chaque association doit présenter 2 juges **dont un juge 2^{ème} échelon minimum et au maximum un juge 1^{er} échelon**. Un juge 1^{er} échelon est un juge qui a déjà noté 2 fois en département sur 2 agrès.

ATTENTION : nous avons besoin de juges à la formation physique.

Si vous avez des juges qui ne sont pas de niveau requis, ou s'ils vous en manquent :

- contactez le « responsable juge » de votre département ou encore les associations proches de la vôtre, afin d'échanger vos juges ou solliciter un juge dont l'association ne participe pas à cette compétition
- ou recherchez sur le site dans l'onglet « Juge-Juge Club-Liste des contact »